

Les avenants d'assurance temporaire accroissent le volet à l'abri de l'impôt et aident à compenser les primes

L'Assurance vie entière de BMO Assurance est une police d'assurance vie entière sans participation qui offre une prestation de décès dont la valeur augmente ainsi qu'une valeur de rachat garantie et des primes garanties payables pendant 10 ou 20 ans ou jusqu'à l'âge de 100 ans, après quoi la police est entièrement libérée.

La prestation de décès dont la valeur augmente (au-delà de la garantie de base) repose sur un boni de rendement annuel que BMO Assurance utilise automatiquement pour acquérir une garantie d'assurance « libérée » supplémentaire (ou « bonifications d'assurance libérée »).

Option de paiement additionnel

Afin d'accélérer la croissance de la prestation de décès et de la valeur de rachat, les clients peuvent effectuer des paiements additionnels en sus des primes pour leur garantie de base (et tout avenant), sous réserve d'un plafond annuel.

L'avenant d'assurance temporaire et l'option de paiement additionnel peuvent constituer une puissante combinaison qui maximise la croissance à l'abri de l'impôt des polices d'assurance vie entière (dont la personne assurée est la même que celle de l'avenant). Cette option permet également aux clients de cesser de payer leurs primes avant la fin de la période de paiement des primes.

Par exemple, voici Nelson :

- Il est un non-fumeur de 40 ans
- Il a besoin d'une assurance vie permanente de 250 000 \$
- Il a besoin d'une assurance temporaire de 750 000 \$ d'une durée de 10 ans (seulement pour cette période)
- Il veut rembourser sa police rapidement
- Il souhaite investir dans une catégorie d'actif rentable du point de vue fiscal

Le conseiller en assurance de Nelson suggère ce qui suit au moyen d'une police garantie 20 primes Vie entière Protection Patrimoine de BMO Assurance :

	Montant de la couverture	Prime
Garantie de base :	250 000 \$	6 625,00 \$ pendant 20 ans
Avenant Temporaire 10 ans :	750 000 \$	420,00 \$ pendant 10 ans
Prime totale de la première année :		7 045,00 \$
Total des primes après 20 ans		136 700,00 \$



Assurance vie entière de BMO Assurance

+ Avenant d'assurance temporaire

+ Option de paiement additionnel

= Croissance à l'abri de l'impôt accrue

= Option d'arrêt de paiement des primes avant la fin de la période de paiement primes¹

= Possibilité de réduire de plusieurs années la période de paiement des primes habituelle¹

Par ailleurs, Nelson pourrait choisir de rembourser sa police plus rapidement au moyen de l'option de paiement additionnel, comme le montre la projection suivante² :

Année	Total payé ²	Prélèvement des primes	Valeur de rachat totale	Prestation de décès totale	Taux de rendement interne sur la prestation de décès (%)
1	27 340 \$	0 \$	19 799 \$	1 024 649 \$	3 647,80
2	27 340 \$	0 \$	41 025 \$	1 054 934 \$	473,18
3	27 340 \$	0 \$	63 683 \$	1 090 508 \$	202,59
4	27 340 \$	0 \$	87 970 \$	1 131 086 \$	120,41
5	27 340 \$	0 \$	113 921 \$	1 176 379 \$	82,98
6	0 \$	7 045 \$	114 495 \$	1 210 490 \$	62,98
10	0 \$	7 045 \$	120 580 \$	1 243 639 \$	30,63
11	0 \$	6 625 \$	124 774 \$	503 244 \$	15,32
20	0 \$	6 625 \$	207 219 \$	558 047 \$	8,09
30	0 \$	0 \$	408 723 \$	739 124 \$	6,20
À 85 ans	0 \$	0 \$	786 006 \$	1 021 043 \$	4,78
À 100 ans	0 \$	0 \$	1 848 189 \$	1 243 901 \$	3,88

Au moyen de cette approche, Nelson s'engagerait toujours à payer un total de 136 700 \$, mais sur cinq ans. En utilisant l'option de paiement additionnel, il investirait 20 295 \$ de plus par année, puis choisirait l'option de prélèvement des primes. Il pourrait alors cesser de payer les primes et faire transférer le reste des montants (dans les années 6 à 20) de la valeur de rachat de sa police¹.


Qui plus est, la valeur de rachat croît à l'abri de l'impôt. En outre, Nelson est admissible chaque année à un boni de rendement qui, à son tour, ajoute une garantie d'assurance libérée à la prestation de décès de sa police. Le taux de rendement interne prévu est de 4,78 % lorsque Nelson aura atteint l'âge de 85 ans.

Notre engagement envers vous

BMO Société d'assurance-vie, une entité de BMO Groupe financier, est heureuse de pouvoir vous aider à combler vos besoins financiers. Nous nous sommes engagés à respecter et à protéger la confidentialité des renseignements personnels que vous nous confiez. Il importe que vous sachiez quels renseignements nous recueillerons, comment nous les utiliserons et qui pourra les consulter. Pour connaître notre politique à cet égard, veuillez consulter la rubrique Confidentialité sur bmoassurance.com.

Communiquez avec nous

Pour obtenir de plus amples renseignements sur BMO Assurance ou sur nos produits, veuillez communiquer avec votre conseiller en assurance ou avec nous :

 **1-877-742-5244**

 bmoassurance.com



¹ Le fait de choisir de payer les primes en utilisant les valeurs de la police NE GARANTIT PAS que la police est remboursée. Cela dépendra de plusieurs facteurs, y compris le boni de rendement et la valeur réelle du solde des paiements additionnels et de la valeur de rachat des bonifications d'assurance libérée, qui doivent suffire à couvrir les primes exigées par la police.

² En supposant un taux du boni de rendement de 5,5 % sur la police Vie entière Protection Patrimoine de BMO Assurance. Source : La Vague 55.0. Cette projection est fournie à titre indicatif seulement et repose sur les hypothèses décrites dans le présent scénario. Le montant des bonifications d'assurance libérée peut diverger de cette projection et dépendra du taux du boni de rendement réel déclaré annuellement par BMO Assurance.

Le contenu du présent document est fourni à titre informatif et peut être modifié sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police en vigueur a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance. Assureur : BMO Société d'assurance-vie.